



Délais entre dissolution d'un PACS et re-PACS avec la même personne

Par **Alexis269**, le **19/07/2023** à **21:39**

Bonjour,

Supposons qu'un couple soit PACSé puis dénonce son PACS. Par la suite, ce même couple se PACS à nouveau.

Y'a-t-il un délais minimum à observer entre la date de la dénonciation du PACS et la signature du nouveau PACS ?

Par avance merci